UN SMARTPHONE POUR ALLUMER DES LAMPADAIRES

DESCRIPTION

Pour bénéficier de l'éclairage public dans leurs rues la nuit, les habitants de la commune de Pont-de-l'Arche ont simplement à utiliser une application mobile, «J'allume ma rue», qui contrôle les lampadaires en fonction de leurs besoins. En effet, les lampadaires, par défaut éteints la nuit, peuvent être rallumés par les passants.

Cette application, développée par un ingénieur habitant de la commune, a été déployée dans l'objectif de réduire l'utilisation de l'éclairage public et ainsi faire des économies d'énergie, mais aussi pour responsabiliser les habitants.

Il suffit, pour allumer un lampadaire, d'activer un interrupteur digital sur l'application après avoir été géolocalisé. Les lampadaires s'allument pour une durée de 15 minutes. Près de 1 000 personnes se sont déjà emparées de cet outil, devenu bien plus qu'un simple gadget.



CONTACT

Pont-de-l'Arche, 2016

contact@jallume.fr

THÉMATIQUES

Environnement & Urbanisme / Energie

REPÈRES

6,55

